43 Bibliothèque cantonale Fribourg

41me Annee. N° 83 — En avant la Grue ! — VENDREDI 13 OCTOBRE 1922.

LA GRUYÈRE

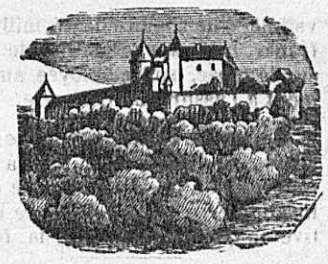

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹² (d. j. f. 15⁵⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10²⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁴⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . 1 an, Fr. 6.–
» . . 6 mois » 3.–
Étranger . 1 an » 10.–
» . 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : **5 cent.**

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.
Suisse . . . . . 25 »
Etranger . . . . 30 »
Annonces mortuaires et rétractations . . 30 »
Réclames . . . . 50 »

S'adresser à **Publicitas**, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Le prélèvement sur les fortunes.

(*Suite.*)

Constatons ce qui se passe en bourse à l'heure où l'on parle officiellement de l'initiative proposée, où l'on en discute au Conseil national. Bien que ce Conseil l'ait rejetée à une grande majorité, elle n'en a pas moins exercé une influence délétère sur la marche des affaires, car il reste encore au verdict populaire le dernier mot en cette affaire ; les financiers craignent, à tort ou à raison, que l'initiative n'aboutisse et, d'ores et déjà, ils commencent à prendre leurs dispositions en conséquence. Depuis quelques semaines, en effet, les titres cotés en bourse baissent de valeur, l'offre dépassant la demande, et, par ricochet, le taux de l'intérêt augmente peu à peu. Ces effets-là sont peut-être anodins actuellement ; mais ils sont symptomatiques ; il serait téméraire de n'en point tenir compte au moment où l'on examine sérieusement l'initiative.

Qui nous dira, au surplus, que l'exode des capitaux n'a pas commencé déjà ? Vous imaginez-vous que les financiers vont attendre tranquillement le résultat de l'entrée en vigueur de la loi du prélèvement sur les fortunes ? Ce serait les croire bien naïfs. Dès que la mesure proposée sera votée, si elle l'est, ils n'auront rien de plus pressé que de faire passer la frontière à leurs disponibilités, pour les mettre à l'abri des revendications du fisc.

Les dépôts en banque seront remboursés et ces établissements n'auront plus d'argent pour les prêts à l'agrriculture et à l'industrie.

C'est l'industrie qui pâtira le plus de cette spoliation. Ne disposant plus des moyens nécessaires pour se développer, pas même pour vivre, elle verra le chiffre de ses affaires diminuer rapidement pour tomber dans le marasme et peut-être le néant.

Ce serait alors une augmentation formidable du nombre des sans-travail ; se serait une aggravation considérable du mécontentement des prolétaires. C'est un peu cela sur quoi comptaient les initiateurs. Ils espèrent recruter, dans l'aigreur que provoquera l'appauvrissement général, une grande quantité d'adeptes d'un changement violent du régime, en un mot de la révolution.

Même sans aller si loin, ils ont escompté la possibilité, la probabilité même d'une socialisation générale des entreprises industrielles et commerciales. Or, les effets de la socialisation sont probants : il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé dans d'autres pays ; en Russie, les mines produisaient, en 1916, 2200 millions de pouds de charbons ; en 1920, soit après la socialisation, elles n'en ont fourni que 460 millions de pouds.

Mais, direz-vous, il y a un moyen d'empêcher cet exode des capitaux, ou du moins d'en atténuer ou d'en annuler les effets ; les initiateurs ont prévu le cas ; ils déclarent d'ores et déjà vouloir ordonner aux banques et autres établissements similaires la production de leur comptabilité ; ils pourront ainsi se rendre compte de tous ceux qui ont fait rembourser leurs dépôts d'argent.

Outre que ce serait là une mesure inique, puisqu'elle violerait le principe du secret des affaires de banque, cette disposition draconnienne n'atteindrait nullement son but. Si un porteur de capitaux a fait passer ces derniers en pays voisin, quelle sanction pourrait-on exercer contre lui ? Comment pourrait-on l'obliger à verser la quote-part du prélèvement qui lui est imposée ? Comment le ferait-on en outre si lui-même s'est expatrié ?

Ruine de l'industrie, marasme général, appauvrissement général, impossibilité de faire face aux dépenses publiques, tels seraient les effets de l'initiative proposée, si le bon sens populaire n'en fait prompte et bonne justice. (*A suivre.*)

Le coût de l'agression allemande en Belgique.

Au moment où l'on discute les réparations dues par l'Allemagne à la Belgique, il est intéressant d'exposer ce que la guerre a coûté au petit pays si injustement envahi. L'*Annuaire statistique belge* vient précisément de publier, en trente-huit pages de tableaux, les calculs et évaluations s'y rapportant.

Voyons d'abord les pertes purement matérielles. Les dommages causés aux biens représentent, au total, une valeur *de reconstitution* de francs 30,740,088,109.

Signalons les dommages aux habitations et leurs mobiliers (8,503,600,970 fr.), les dommages aux chemins de fer, routes, voies navigables, ports, marine, postes et télégraphes (francs 4,003,759,252).

Ne sont point compris sous cette rubrique les contributions de guerre, les amendes, les réquisitions imposées pendant l'occupation aux provinces, aux communes, aux établissements de crédit et aux particuliers. Leur ensemble donne un chiffre total de francs 3,305,534,802.

On a essayé d'évaluer les dommages causés aux personnes. La valeur capitalisée de pensions dues aux militaires belges ou à leur ayants cause (1,653,300,000 fr.), les compensations aux victimes civiles ou à leurs ayants droit (496,131,000 fr.), les sommes affectées aux orphelins de la guerre (350,332,653 fr.), les allocations données aux familles et aux personnes à la charge des mobilisés ou de ceux qui ont servi dans l'armée (737 millions 930,484 fr.), les dommages causés à des civils par suite de l'obligation qui leur a été imposée de travailler sans une juste rémunération (144 millions de fr.), les compensations aux victimes de la guerre coloniale (47,600,000 fr.) forment un total de 3,182,179,649 fr.

A ajouter les dépenses considérables faites pendant l'occupation en faveur des Belges restés au pays, en faveur aussi de ceux qui s'étaient réfugiés en Angleterre, en Hollande, en France.

L'*Annuaire* donne également le tableau macabre des pertes humaines. Voici d'abord celles de l'armée :

Officiers et assimilés tués, morts des suites de blessures ou d'accidents : 1664 ; morts des suites de maladies ou disparus : 407.

Hommes de troupes tués, morts des suites de blessures ou d'accidents : 25,174 ; morts des suites de maladies ou disparus : 13,622.

Total : 40.367.

Le nombre des invalides de guerre peut être évalué à 36,000.

Ces pertes, plutôt minimes si on les compare à celles de la France, s'expliquent par le fait que les jeunes classes ne purent être levées et que la mobilisation initiale n'avait atteint qu'un nombre d'hommes relativement faible, la nouvelle loi militaire n'ayant reçu qu'un commencement d'application en 1914.

Mais il faut ajouter à ces pertes celles qu'a subie la population civile.

Tués dans les massacres du début de l'invasion 6.000 ; autres décès (morts en prison, en déportation, etc., ou victimes des tribunaux militaires allemands), 17,700. Total : 23,700.

Le nombre des déportés a été de 120,655, sur lesquels 2614 sont morts.

Le nombre des invalides permanents est de 10,400 ; celui des invalides temporaires de 22,700.

Il y a dans la population 18,296 orphelins de guerre.

Les pertes humaines ne peuvent s'évaluer ; pour celles-là, il n'y a pas d'indemnisation possible. Pour les traduire en chiffres, il ne serait nullement exagéré de considérer tout adulte représentant un capital de fr. 100,000.

Si, dans un retour sur eux-mêmes, les Allemands comprenaient enfin l'énormité qu'ils ont commise en envahissant une nation *neutre et loyale*, dûment protégée par les traités, ils ne soulèveraient pas tant de difficultés dans les négociations qui viennent d'être entammées.

Ils se hâteraient de livrer jusqu'à leur dernière devise étrangère. Ils pourraient aider à l'effacement de certains souvenirs pénibles pour tous : ils préfèrent ergoter.

NOUVELLES SUISSES

Les prochaines élections fédérales. — Dans le canton de Schaffhouse, les listes de candidats pour les élections au Conseil national ont été établies définitivement par les communistes, les radicaux, les paysans et, conjointement, par les socialistes grutléens. Il y a apparentement de liste d'une part entre les communistes, les socialistes et les grutléens, d'autre part entre les radicaux et le parti des paysans.

Quant aux trois partis de minorité (populaire évangélique, populaire catholique, démocrate), ils ont décidé de renoncer à présenter des listes.

— Huit listes ont été déposées dans le délai légal à la chancellerie du canton de Berne pour les élections au Conseil national des 28 et 29 octobre : la liste des bourgeois et des paysans, la liste socialiste, celle du parti radical-démocratique, du parti populaire catholique, de la Société du Grutli, de la Fédération libérale populaire jurassienne, du parti communiste et de l'Union pour le patrimoine foncier et la monnaie sociale.

Elles comprennent au total 125 candidats dont 45 cumulés, alors qu'en 1919 il y avait 7 listes comprenant 111 candidats dont 82 cumulés.

— Le comité du parti populaire catholique du canton de Thurgovie a décidé de renoncer à un apparentement de liste avec le parti des paysans. En revanche, l'apparentement sera maintenu entre liste paysanne et radicale-démocratique.

— Dans le canton de Glaris, trois listes ont été établies en vue des élections au Conseil national, à savoir : du parti populaire bourgeois (conseiller national Yenni Schuler), grutléen (Dr Hefti) et du parti démocratique ouvrier (landamann Blumer).

Pour la vieillesse. — Le groupe radical démocratique des Chambres fédérales, réuni sous la présidence de M. Forrer, conseiller national, a examiné la proposition des conseillers aux Etats Schopfer et Usteri, demandant que sur le produit de l'impôt sur le tabac on prélève une somme de 15 millions destinés au secours provisoire à la vieillesse.

Après une longue discussion, au cours de laquelle le conseiller fédéral Hœberlin exposa notamment les raisons pour lesquelles le Conseil fédéral s'oppose à cette proposition, le groupe approuva la résolution que voici, présentée par le conseil national Zimmerli :

« Le groupe radical démocratique des Chambres fédérales se prononce à l'unanimité en faveur de la proposition Usteri-Schœpfer, demandant que jusqu'au moment de l'entrée en vigueur de l'assurance vieillesse et in-

validité une somme de 15 millions de francs, prise sur le produit de l'impôt sur le tabac, soit employée annuellement à l'assurance vieillesse.

Le prélèvement sur les fortunes. — Mardi a eu lieu, à Berne, une réunion du grand comité d'organisation créé pour combattre l'initiative du prélèvement sur la fortune.

Pour l'industrie du tabac. — Des négociations ont eu lieu entre le département fédéral de l'économie publique et la Fédération suisse des fabricants de tabac relativement à l'octroi d'une subvention à l'industrie du tabac pour faciliter la conclusion d'un contrat avec l'Espagne prévoyant la livraison de 90 millions de cigares suisses.

Le département fédéral de l'économie publique s'est déclaré en principe d'accord de payer la somme de 8 fr. par mille bouts, somme prélevée sur le crédit pour les travaux de chômage, à condition que les cantons intéressés prennent là moitié du subside à leur charge.

Exportation de chocolat. — Les exportateurs suisses de chocolat en Angleterre rencontrent de la part du gouvernement anglais de sérieuses difficultés. C'est ainsi qu'une nouvelle parvenue à Berne annonce que le gouvernement anglais a pris une décision obligeant à l'avenir les fabricants de chocolat suisses qui exportent en Angleterre de faire figurer sur chaque plaque la marque « made in Switzerland ». Cette décision aura pour conséquence que les fabricants suisses devront changer tout l'ensemble de leurs moules.

Berne. — Le crime de Hœfen. — Mardi a commencé devant les assises de Thoune le procès relatif à l'assassinat qui a eu lieu à Hœfen.

Otto Niderhauser, de Rudderswyl, menuisier, 21 ans, et Rodolphe Burri, également menuisier, 26 ans, sont accusés d'assassinat et de vol commis le 21 novembre 1921, sur la personne de H. Niderhauser, de Hœfen, qui a été tué au moyen d'une hache et d'un fossoir. Le nommé Friedrich Jung, marchand forain, de Berne, âgé de 39 ans, est accusé d'être l'instigateur du crime. Les accusés ont avoué.

Les deux assassins ont été condamnés à la détention perpétuelle. Le troisième accusé, Yung, inculpé d'instigation au vol, a été condamné à six ans de pénitencier, y compris six mois de prison préventive.

CANTON DE FRIBOURG

Les funérailles de M. Schæchtelin. — Depuis longtemps, l'on avait vu à Fribourg telle affluence à un enterrement. Un millier de personnes ont suivi le convoi funèbre du très regretté M. Schæchtelin, directeur de *Publicitas*. Nombreuses sociétés avec leurs bannières assistaient au cortège. L'armée était représentée par plusienrs officiers.

Deux voitures transportaient un monceau de couronnes, et le cercueil en était tout recouvert. Les amis de l'*Ancienne* avaient tenu à rendre un brillant hommage a leur ancien président et à celui qui s'était dévoué sans cesse pour la cause de la gymnastique. La Société de chant, sous la direction de M. Rouiller, exécuta des chants funèbres.

Au cimetière, M. le pasteur Mayu prononça une fort belle allocution, où il souligna les belles qualités du défunt ; puis trois autres orateurs se firent entendre : le premier, M. George, de Genève, parla au nom de *Publicitas*, le second, un membre du Comité central suisse de gymnastique, au nom de ce dernier, et le troisième, M. Claraz, de Fribourg, au nom de la Ville de Fribourg et des amis du défunt. Chacun proclama, en termes émus toute la douleur ressentie de la perte de cet homme de bien. M. Schæchtelin fut un grand citoyen, un homme droit, un grand patriote.

Son souvenir restera gravé à jamais chez tous ceux qui le connurent, et qui purent apprécier ses hautes qualités de cœur et de dévouement.

Nos gymnastes fribourgeois à Saint-Gall. — Nous publions ci-après les résultats obtenus par les sections fribourgeoises à la dernière fête fédérale de Saint-Gall :

III^me^ catégorie : Fribourg-Ancienne, 139.25 points.

V^me^ catégorie : Bulle, 139.50 p. ; Fribourg Freiburgia, 138.50 p.

VI^me^ catégorie : Morat, 139.25 p. ; Montilier, 139 points.

Sociétés fribourgeoises de cavalerie. — Les sociétés fribourgeoises de cavalerie, composées des escadrons 5 et 6, organisent un grand concours d'obstacles à Fribourg.

Ce concours, d'un nouveau genre pour cette ville, aura lieu le 15 octobre, à 13 h., sur les Grands'Places.

La fête commencera le matin, à 8 heures, par un concours de tir au stand des Neigles.

Un gros incendie à Lentigny. — Mardi matin, vers 5 h. 30, le feu se déclarait au bâtiment de M. Léon Morel, dit « la maison du juge », située dans le village de Lentigny. C'est la plus grosse ferme de la contrée. Tout a été réduit en cendres. On a pu heureusement sauver le bétail ainsi qu'une partie du mobilier. L'immeuble, ainsi que les provisions de fourrages et de denrés ont été détruits. La maison était taxée 30,000 francs, mais en valait beaucoup plus.

On ignore, pour le moment, la cause du sinistre. On parle de malveillance ou peut être aussi d'imprudence. La veille, soit le lundi, on avait battu du blé, et il est possible qu'une cigarette ou un cigare aura été jeté par mégarde. Une enquête est ouverte par les soins de la Préfecture de la Sarine.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers Bulle.

Les membres et les porteurs de parts sont convoqués à l'**Assemblée générale ordinaire** qui aura lieu au local du Cercle, le *dimanche 15 octobre courant, à 2 h. après midi.*

TRACTANDA :

Réception de candidats ;
Reddition des comptes ;
Fixation éventuelle du banquet ;
Nomination du président, de la commission et des vérificateurs ;
Abonnements et mises de journaux.

Bulle, le 9 octobre 1922.

La Commission.

Nécrologie. — La mort vient de ravir dans sa 25^me^ année M. François Gex, fils de Frédéric, en notre ville. Ce jeune homme, un modèle de fils et de frère, souffrait depuis longtemps d'une maladie de poitrine ; malgré les bons soins constants dont il fut entouré, malgré son jeune âge, il succomba au mal terrible. Il s'en est allé beaucoup trop tôt, laissant les siens dans la désolation et les unanimes regrets de tous ceux qui avaient pu apprécier ses qualités de caractère et de cœur.

M. François Gex avait choisi la profession de décorateur et le peu de temps qu'il l'exerça avait suffi pour faire valoir ses réelles aptitudes.

La terre sera légère à cet excellent jeune homme qui fut si bon pendant sa courte carrière.

Nous présentons aux familles qui pleurent son départ nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Cours de pompiers. — Un cours cantonal de pompiers se donnera à Bulle du 16 au 21 octobre. Il groupera les délégués de toutes les communes du district et même quelques participants des autres districts. M. le major Claraz, de Fribourg, dirigera le cours.

Les exercices auront lieu de 8 à 12 heures, et de 13 à 17 heures.

L'instruction sera donnée conformément aux règlements d'exercices de la Société suisse des Sapeurs pompiers. Le cours sera inspecté samedi 21 octobre par M. B. de Weck, conseiller d'Etat, directeur de la Police cantonale.

Echos de la Semaine gruyérienne.

On écrit à la *Liberté :*

Dimanche s'est clôturé, à Bulle, le troisième marché-exposition de l'Union gruyérienne des arts et métiers.

Peut-il nous être permis, à nous qui ne sommes pas de la verte Gruyère, d'émettre quelques-unes des réflexions que nous a sugérées notre visite de l'exposition.

Le caractère régional de la Semaine gruyérienne ne saurait être pour nous un motif d'indifférence. Au contraire, il est la raison d'un attrait particulier.

Nous tenons à féliciter les organisateurs à cause du but qu'ils se sont proposé. Nous lisons en effet, dans la préface du catalogue officiel des exposants : « L'effort engagé est une lutte pour la conservation integrale et intelligente des principes de foi et de travail qui, en tous temps, ont fait le bonheur et l'indépendance des foyers. »

Les exposants de la Semaine gruyérienne méritent tous nos remerciements pour le bel exemple qu'ils viennent à nouveau de donner à nos autres districts et nos félicitations pour leur pleine et entière réussite.

115 exposants ont intéressé les nombreux visiteurs par le fini et la variété de leurs produits. Que de branches représentées : broderie, travaux au filet, lingerie fine, tissage du drap, confection, tricotage, filage et tissage du chanvre, tressage de la paille, ébénisterie, sculpture sur bois, menuiserie, boissellerie ordinaire et artistique, charronnage, ferblanterie et appareillage, repoussage d'art, serrurerie industrielle, ferronnerie d'art, industrie des machines, travaux d'architecture, peinture, photographie, reproduction, tapisserie et décoration, poterie, fumisterie, sellerie, produits laitiers, distillerie, pâtisserie, meunerie industrielle et agricole, produits en ciment, produits de carrières, applications diverses de l'électricité, etc.

Nos lecteurs nous pardonneront cette longue énumération. Elle est toute à l'honneur des exposants. Elle peut être utile aux nombreux parents qui se demandent vers quel métier ils doivent orienter leurs enfants.

Il y a lieu de remarquer que les produits exposés sont presque tous des produits de la moyenne ou de la petite industrie et même des ouvrages d'artisans.

En songeant à toutes les grandes industries qui nous environnent et nous menaçent de leur concurrence, on pourrait se demander, de prime abord, si toute cette activité ne recèle pas quelque prétention. Et cependant, il n'en est rien, parce que les Gruyériens ont admirablement su donner à leurs produits un cachet local et artistique, ce quelque chose de fin qui différencie la broderie faite à la main de celle faite à la machine, ce quelque chose de si beau qui différencie la la ferronnerie artistique des ferrures que nous livre la grande industrie.

Et précisément, que de miniatures dans les broderies gruyériennes déjà si connues, que d'évocations particulières dans les louches, les cuillers et les « mitrettes de chalet », dans les « sonnailles et grelottières », etc., etc.

Nous voudrions pouvoir consacrer quelques lignes à l'exposition de peinture ; nous aimerions dire que nous avons trouvé certaines choses exquises, mais nous restons trop sous l'impression de l'un de nos anciens professeurs qui nous disait que l'art avait avant tout besoin de vérité pour ne pas comprendre que nous devons laisser la parole à des critiques plus autorisés. L. R.

Dans la gendarmerie. — La Direction de la Police cantonale, d'entente avec le Commandant de la gendarmerie, a nommé comme sergent du V^e^ cantonnement à Bulle M. le caporal Martin Bersier. M. Bersier, entré dans le corps en 1900, fut stationné d'abord à Châtel-St-Denis, puis à Fribourg. En 1914, il venait dans notre chef-lieu, puis en 1919, il était désigné pour Broc. Enfin, au mois d'avril dernier, il revenait à Bulle remplacer le sergent Joye, malade. C'est un heureux choix. Partout où il a passé, M. Bersier a conquis l'estime de ses supérieurs et la sympathie de la population, par sa ponctualité et sa courtoisie.

Encore un mot ! — Faire connaître et apprécier, chez nous et au dehors, l'âme gruyérienne dans ce qu'elle a de plus romantique et de plus émouvant, travailler à faire naître ou à augmenter l'amour d'un coin de terre dont le nom seul est un poème, voilà ce que cherche le *Groupe choral fribourgeois*, et c'est en chantant et toujours en chantant que la brillante phalange a moissonné des succès qui rejaillissent sur le pays dont ils redisent au loin la beauté de l'idéal, la noblesse de cœur et l'âpre attachement de ses enfants.

A Genève, à Lausanne, à Berne, à Morat et maintes fois à Fribourg, le *Groupe choral* n'a fait que chanter la Gruyère et partout le succès fut indescriptible. Pourquoi ? Parce que, me direz-vous, ce sont des professionnels dont le talent s'impose ! Eh bien ! ce ne sont pas des professionnels, ce sont des chanteurs qui n'ont d'autre ambition que d'exprimer l'amour sincère et profond qu'ils éprouvent pour notre bonne vieille Grevire, la terre de l'honneur et de la foi, le pays des légendes et des clarines, le berceau du *Ranz des vaches !* nos chansons gruyériennes, récélant l'âme de chez nous dans sa nature la plus intimement particulière et interprétées avec âme et un soin presque religieux, prennent alors une valeur et un charme immenses.

Que dire alors du maître, du Gruyérien qui est l'âme et la tête de ce mouvement ? En artiste pieux autant qu'en enfant épris de sa patrie rustique et idyllique, Monsieur l'abbé Bovet a donné à la chanson gruyérenne un essor et une emprise qui émeut ceux mêmes pour qui la Gruyère paraît être un pays sans histoire et sans poésie.

Inscrivez le 15 octobre comme une date mémorable dans vos esprits en venant à Bulle entendre et applaudir Monsieur l'abbé Bovet et son *Groupe choral.* S.

Incendie. — Mardi soir, vers 9 heures ½, la cloche du feu mettait en alarme la population de notre ville. La maison Colliard, dite *le Chalet*, presque entièrement construite en

A L'ETRANGER

FRANCE

L'exécution de l'assassin Huquet.

L'assassin Huquet, de Plelan-le-Petit, qui noya ses quatre enfants, a été exécuté mercredi, à 5 h. du matin.

M. Deibler et ses aides, arrivés la veille à Saint-Brieuc, ont procédé, à 4 heures, au montage de la guillotine sur une route longeant le mur d'enceinte de la prison.

A 4 h. 45, les magistrats pénétrèrent dans la cellule où Huquet dormait profondément. M. Brohand, procureur de la République, lui fait connaître que son pourvoi est rejeté et que le moment suprême est arrivé. « C'est bon, dit-il. » A son avocat, qui lui dit d'avoir du courage, il a répondu : « Je suis content de mourir et de rejoindre mes enfants. » Il se confessa, entendit la messe et communia.

Après avoir bu un verre de rhum, il fuma une pipe qu'il garda jusqu'à l'échafaud. Il monta dans le fourgon avec les aides et l'aumônier, et en descendit sans rien dire. A 5 heures exactement, justice était faite.

ALLEMAGNE

Procès des meurtriers de Rathenau.

Le réquisitoire.

A la fin de son réquisitoire, qui a duré 2 heures et demie, le procureur général Ebermayer a demandé les peines suivantes :

Ernest Werner Techow, la peine de mort, Hans Gerd Techow, 4 ans et 3 mois d'emprisonnement, Gunther, 6 ans et 3 mois d'emprisonnement, et 10 ans de perte des droits civiques. Salomon, 5 ans de prison, Warneck, 4 ans, Niedrig, 5 ans, tous trois avec 5 ans de perte des droits civiques. Ilsemann, 4 ans et 9 mois de prison, 5 ans de perte des droits civiques, Schupp et Diestel, à 6 mois d'emprisonnement chacun, Steinbeck, à 3 ans de prison et 5 ans de privation des droits civiques, Tilessen et Plass à 3 ans de prison, pour Woss l'acquittement.

* * *

On mande de Dortmund au *Berliner Tageblatt* que la police de cette ville vient d'arrêter un étudiant soupçonné d'avoir eu connaissance de l'attentat préparé contre M. Rathenau.

AMÉRIQUE DU NORD

Cinq bandits attaquent une banque.

Un raid sur la Banque nationale d'Eureka s'est terminé assez mal pour les bandits. Cernés par la population, ils ont été abattus à coups de fusil ou de revolver.

Il était près de midi quand cinq hommes, descendant d'une automobile, pénétrèrent dans la banque. Braquant des revolvers sur les employés qu'ils tinrent en respect, ils firent main basse sur une somme d'un million de francs en espèces et en titres. L'opération n'avait demandé que quelques secondes, et les bandits, se hâtant vers leur automobile, se félicitaient du succès de leur expédition. Mais ils avaient compté sans la vigilance de la population. En raison des attaques fréquentes dirigées contre la banque, un dispositif avertisseur a été installé qui permet de donner instantanément l'alarme dans toutes les parties de la ville. Le caissier, à la première apparition des bandits, n'eut qu'à presser du pied un bouton dissimulé dans le plancher pour alerter la population. Quand les bandits sortirent de la banque, ils se trouvèrent immédiatement pris sous un feu terrible. De toutes les fenêtres, les projectiles pleuvaient sur eux. La fuite était impossible. Les bandits s'écroulèrent sur la chaussée, trois d'entre eux tués sur le coup, les deux autres mortellement blessés. Le conducteur de l'automobile jugea plus prudent de ne pas chercher à s'enfuir. Il leva les mains et fut arrêté.

Comment Croire

à de pareilles différences de prix

sinon en comparant avec les marchandises exposées ailleurs

cette liquidation qui fait le bonheur du consommateur

profite principalement à tous ceux qui ont longtemps attendu

dans l'espoir d'**une baisse plus grande**

Elle profite à toutes les petites bourses qui ne pouvaient pas en temps ordinaire s'acheter le nécessaire

Aujourd'hui tous ont droit à nos RABAIS ENORMES

De toute la Suisse on est déjà venu, que les plus éloignés se hâtent

le choix est encore énorme

les prix incroyablement bas

à la liquidation générale des GRANDS MAGASINS

VILLE DE PARIS - VEVEY

Rue du Lac **Place du Marché** I. LÉVY

QUELQUES SÉRIES :

Draps pour Messieurs

Drap ratiné laine, pour manteaux de Messieurs, largeur 140 cm., qualité très belle, liquidé le m. **6.50**
Drap laine pour costumes, qnalité superbe, seulement en bleu, largeur 140 cm., liquidé le m. **4.—**
Drap, largeur 140 cm., pour costumes et manteaux, le m. **2.50**
Tennis 3/4 laine, pour blouses et robes, liquidé le m. **1.90**

Tissus nouveauté et classique pour robes, costumes et manteaux

Serge laine marine ou noire, avant 2.95 liquidée **1.80**
Mousseline de laine fantaisie, dessins très riches, **1.95**
Bayadère laine et soie, **1.80**
Bayadère de qualité incomparable, liquidé **3.50**
Gabardine pure laine, largeur 130 cm., qualité très lourde, avant 9.50 liquidé **5.50**
Mouflon de qualité très lourde, mœlleux incomparable, avant 14,50 liq. **8.50**
Velours de laine, largeur 130 cm., très souple et très beau, avant 14.50 liquidé **8.50**

Tissus de coton

Toile liquidée depuis **0.50**
Rideaux liquidés depuis **0.45**
Flanelle coton lourde, belle qualité, liquidée depuis **0.55**
Cotonne pour tabliers, largeur 100 cm., beaux dessins **0.95**
Enfourrage pour duvets, plumes, molleton, essuie-mains, liquidés à toute offre acceptable.

Jupes

Jupes en tissus anglais uni, bonne qualité, avant 6.85, liquidées **4.50**
Jupes en tissus anglais, plissées sur les côtés, avant 8.50, liquidées **5.50**
Jupes en serge laine, entièrement plissées, en marine et noir, avant 15.50, liquidées **9.50**
Jupes bayadère, haute nouveauté, entièrement plissées, avant 16.60, liquidées **10.—**

Confection pour dames

Robes de soie,
Robes de satin merveilleux, devant brodé, décolleté, rond, forme kimono avant 29.50 liquidée **19.50**
Robe de crêpe de Chine, devant superbement brodé, décolleté, rond, avant 48.50, liquidées **27.50**
Robes de taffetas papillon décolleté, rond, froncée sur les côtés, avant 45.—, liquidées **26.50**
Robes de taffetas caméléon, modèle très élégant, avant 55.—, liquidées **29.50**

Manteaux pour dames

Manteaux en drap velours, de qualité supérieure, article très lourd, ayant un succès énorme, avant 48.50, liquidée **15.—**
Manteaux d'astrakan, liquidés maintenant à **39.50**
Manteaux de peluche, liquidés maintenant à **55.—**
Manteaux chauds pour fillettes, liquidés depuis **9.50**

Sous-vêtements chauds pour enfants

Chemises p. garçons; en flanelle coton, couleur de bonne qualité, dep. **1.75**
Pantalons p. fillettes en flanelle coton, couleur de bonne qualité, dep. **1.25**
Chemises en flanelle coton, couleur bonne qual., depuis, la chemise **1.35**
Jupons sans manche, depuis **1.55**
Combinaisons molletonnées p. garçonnets, liquidées depuis **1.50**
Maillots chauds en tricot, couleurs liquidés **2.90**
Echarpes chaudes, à franges liq. **1.65**

Sous-vêtements chauds p. Messieurs

Camisoles chaudes **1.95**
Caleçons molletonés, avant 4.50 liquidés **2.90**
Chemises en flanelle coton, couleur de qualité lourde **2.90**
Chaussettes mi-laine, avant 1.85, liquidées **0.95**

Sous-vêtements chauds pour Dames

Bas noirs unis, forme jambe liquidés la paire **0.45**
Bas à côtes, qualité lourde, avant 2.85 liquidés **1.70**
Bas de laine cachemire, article lourd, liquidés **1.90**
Chemises en flanelle coton couleur la chemise **2.90**
Pantalons en flanelle coton pour dame bonne qualité **2.90**
Boléros gros tricot laine, avant 9.50, liquidés **5.90**
Camisoles liquidées depuis **0.65**
Camisoles de laine à longues manches liquidées **2.50**
etc., etc.

DIVERS

Laine étoile, jusqu'à aujourd'hui vendues 0.65 en réclame liquidée les 50 gr. **0.40**
Toutes les autres laines baissées proportionnellement.
Couvertures mi-laine depuis **2.50**
Couvertures laine liquidées à toute offre acceptable.
Allumettes, le paquet de 10 boîtes **20** ct.
Toile cirée de première qualité, beaux dessins, le m. **2.50**
Gants pour hommes et enfants en tricot laine de première qualité, la p. **1.15**
Chaussettes couleurs pr enfants, jambe laine, dessins très fins, la paire **0.70**

A vendre

de suite 10.000 pieds de

foin et regain

1re qualité, emplacement pour 25 têtes; belle situation à 5 minutes de Bulle.

ON LOUERAIT aussi une partie de repais.

S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 2953 B.

A vendre 2 chiens

un de trois ans, bon pour la garde et le trait, et l'autre de 5 mois.

S'adresser à **Cyprien CAILLE, La Tour.**

JEUNE FILLE de confiance **cherche,** pour novembre, place de

sommelière

dans café sérieux de la ville.

S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2955 B.

MODISTE

J'ai l'avantage d'annoncer au public de la ville et des environs que je m'établis comme

MODISTE

et me charge de toutes les transformations et réparations.

J'ai aussi un beau choix de **chapeaux d'hiver et de deuil.**

Se recommande,

Lucie DEILLON-CARREL,

Modiste diplômée.

Maison Mazoni, R. de la Sionge

Dimanche 15 octobre

RECROTZON

à la Croix-Blanche

CORBIÈRES

— **Bonne Musique.** —

On cherche

à Bulle, pour le 2 novembre, une

bonne à tout faire

sachant cuire, munie de bonnes références, pour un ménage de 5 personnes.

S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 2952 B.

Vente de lait.

La Société de laiterie du village, à Charmey, met en vente, par voie de soumission, son lait du semestre d'hiver, soit du 1er novembre au 30 avril.

Les conditions déposent chez M. Auguste CHARRIÈRE, président, où les soumissions seront reçues jusqu'au **lundi 16 octobre, à 8 heures** du soir.

Tissus Nouveauté

et en tous genres
pour Dames et Messieurs.

Velours, Soieries,
Rideaux, Broderies, Dentelles.
Vêtements de travail, Tabliers, Blouses
- - Articles pour Bébés. - -
MERCERIE - - BONNETERIE
— **PRIX AVANTAGEUX** —

X. & S. KOLLY-PASQUIER

Rue de la Promenade — BULLE — Place du Marché.

AVIS

Madame L. CASTELLI

avise son honorable clientèle qu'elle a **transféré son atelier maison Eichenberger,** passage de l'Union.

Travail à façon. — Coupe irréprochable.

PRIX MODÉRÉS. Se recommande.

FOIRE DU MOURET

La Foire du Mouret aura lieu
— **mardi 17 octobre.** —

Magasin RAYMOND PESSE

— TATROZ —

Ferronnerie. - Quincaillerie. - Articles de ménage. - Vaisselle. - Parapluies.
— **Réparations.** —

Faites vos achats, vous économiserez beaucoup, tout en vous assurant de la marchandise de première qualité.

— Expédition contre remboursement. —

BULLE

FOIRE D'OCTOBRE

Mercredi et Jeudi 18 et 19.

VENTE DE BOIS

La commune de **Gruyères** offre à vendre, par voie de soumission, environ

560 m³ de bois sur pied

démarqué en six lots dans ses forêts des Albeuves.

Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, rendez-vous aux *Scieries de Pringy*, avec sac garni, **vendredi 13 octobre, à 8 ½ h.** du matin.

Les soumissions seront reçues au Bureau communal, sous pli cacheté, pour **lundi 16 octobre, à 4 heures du soir.**

Gruyères, le 3 octobre 1922.

Le Secrétaire communal.

A VENDRE
du lard de cou

maigre et bien sec, à **3 fr. 20 le kilog.,** livré par 2 et 4 kg.

Se recommande :

J. GERBER, charcutier,
LANGNAU (Berne).

JEUNE FILLE

de 17 ans, sachant l'allemand et possédant bonne instruction,

cherche place

dans bureau ou magasin de n'importe quel genre, ou comme fille de réception. S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P. 2887 B.

On cherche à louer

pour le printemps

un domaine

de 20 à 40 poses, à Bulle ou env.

S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P. 2935 B.

La réjouissance de la vie

est devenue hélas un article assez rare de nos jours. Les trois quarts de la population entière souffrent de la nervosité, la maladie contemporaine la plus répandue. Heureusement, la science a mis à notre portée un remède efficace qui, employé dès les premiers symptômes, conjure et guérit cette maladie en très peu de temps. « **NERVOSAN** » est le remède idéal qui préserve et fortifie les muscles et les nerfs contre toutes les affections anormales. — En vente dans les pharmacies, le flacon à fr. 3.50 et fr. 5.—.

Belle chambre meublée à louer.

S'adresser **Maison Pinaton,** 2me étage.

On cherche

pour de suite, une bonne

cuisinière.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2947 B.

NOS PRIX parlent d'eux-mêmes !
NOS QUALITÉS ! font notre renommée !

LIRE ! VENIR ! VOIR ! COMPARER ! JUGER !

QUELQUES SÉRIES AU HASARD

Chemises de jour.

Chemises de jour, en madapolam fin, forme empire, ornées d'un entre-deux, broderie suisse **1.35**

Chemises de jour, en cretonne forte, décolleté carré, orné d'un entre-deux, large broderie **1.90**

Chemises de jour, en cretonne forte, décolleté carré, orné de large broderie et festons **2.30**

Chemises de jour, en shirting fin, décolleté en cœur, orné d'une belle broderie **2.40**

Chemises de jour, en shirting fin, encolure ronde, festonnée, entre-deux jolie broder. **2.90**

Chemises de jour, en shirting très fin, forme empire **3.—**

Chemises de jour, en shirting fin, forme empire, bord toile ajouré **3.75**

Chemises de jour, belle toile, encolure festonnée, devant belle broderie de fleurettes **3.95**

Sous-Tailles.

Sous-tailles en madapolam fin broderie **0 75**

Sous-tailles en shirting fin, avec basque, décolleté carré, belle broderie étoile, boutons de nacre **1.30**

Sous-tailles en shirting fin, décolleté cœur, orné larg. brod. **1.90**

Sous-tailles en shirting fin, avec basque, richement brodée **2.30**

Sous-tailles en jaconas fin, av. basque, entre-deux, brod. reliée par jour à brod. assort. **2.75**

PANTALONS

PANTALONS joli shirting, orn. de festons **1 30**

PANTALONS broderie de Saint-Gall **2.30**

PANTALONS en très beau shirting, garnis superbe volant brod. **2.90**

PANTALONS en bon shirting, forme sabot, large broderie **3,15**

PANTALONS très élégants, en shirting fin, forme large, belle broderie et entre-deux **4 75**

PANTALONS en shirting fin, av. superbes brod. naturelles, entre-deux assortis **5 50**

Linges éponge.

LINGES ÉPONGE, qualité très belle, avec franges et bordures, le linge **1.20**

LINGES ÉPONGE, qualité superbe, très lourde, franges nouées 60 x 110 cm. **1.50**

LINGES-ÉPONGE qualité excellente, franges et bordures rouges, 35 x 100 cm. **1.90**

LINGES ÉPONGE, qualité très belle, tissu épais, av. franges 52 x 125 cm. le linge **2.20**

LINGES ÉPONGE qualité très belle, tissus très épais, avec franges 60 x 106 cm. **2.30**

LINGES ÉPONGE qualité extra supér. 60 x 127 cm., franges nouées, le linge **2.90**

COMPLETS en drap toutes teintes, belle qualité **42.—**

MANTEAUX de drap belle qualité **34.—**

MANTEAUX caoutchouc tr. belle qualité **24 —**

PANTALONS rayés, gris foncé **5.75**

Essuie-mains

à carreaux, bordés de rouge **0.45**

Linge de corps.

CHEMISES blanches de bonne qualité **1.20**

Sous-vêtements chauds.

CHEMISES en flanelle coton pour damns, bonne qualité **1.40**

PANTALONS pour dames, en flanelle coton, benne qualité, **1 95**

CHEMISES en flanelle coton, pour hommes, qualité supérieure **2.85**

COMBINAISONS très chaudement molletonnées, pour enfants, dep. **1.50**

Combinaisons-Jupons.

Combinaisons-jupons, forme empire, volant, bretelles et encolure festonné, devant brodé, **2.90**

Combinaisons-jupons en bon shirting, broderie suisse **3.20**

Combinaisons-jupons en shirting, entre-deux et broderies riches **4.90**

Combinaisons-jupons superbe décolleté, broderie riche, volant assorti **5.75**

Combinaisons-jup. corsage rapporté entièrement brod., volant assorti, bretel. brod. **6.75**

Combinaisons en shirting supérieur, décolleté carré, bretelles et volant assortis, riches modèles **8.75**

Combinaisons-jupons modèles superbes, belle broderie formant fichu **9.50**

Combinaisons-jupons très élégantes, corsage entièremt. broderie, haut volant monté après un très bel entre-deux ajouré **10.50**

Chemises de nuit.

Chemises de nuit en shirting fin, kimono décolleté cœur ou carré, belle broderie **3.90**

Chemises de nuit en shirting fort, kimono décolleté carré, belle broderie montée à jour, la chemise **4.75**

Chemises de nuit en cretonne forte, encolure ronde, festonnée et ajourée, ½ manches assorties, la chemise **5.75**

Chemises de nuit en beau shirting, devant entre-deux fine broderie, encolure carrée, modèle ravissant, la chemise **7.50**

Chemises de nuit en beau madapolam, fichu orné de belle broderie fine, taille rapportée après un fin entre-deux ajouré, passe-ruban et faveur, la chemise **9.25**

Linges de toilette.

Linges de toilette nids d'abeilles crémés, franges et bordures rouges, 45 x 77 cm. **0.40**

Linges de toilette nids d'abeilles blancs, qual. supérieure, franges et bord. rouges, 40 x 60 cm. le linge **0.50**

Linges de toilette nids d'abeilles blancs, qual. lourde, franges et bordures rouges, 40 x 75 cm. le linge **0.90**

Linges de toilette blancs, qualité très lourde, av. franges et bordures rouges, 42 x 82 cm. le linge **1.05**

DRAPS DE LITS

Draps de lit en coton écru, environ

150 x 240	160 x 240	180 x 240 cm.
3.85	**4 90**	**5 75**

Draps coton écru, qualité forte,

160 x 240	170 x 240	180 x 240 cm.
5 95	**6 25**	**6.80**

Draps coton fin, qualité forte, en blanc, environ

150 x 240	170 x 245	180 x 250 cm.
6.20	**7 20**	**8 10**

CONFECTIONS

Manteaux ratine laine, formes ravissant. **36.—**

Manteaux en drap velours de laine tr. chauds, qual. superbe, 24.—, 19.50, **15.—**

Robes de soie, aux dessins les plus riches, 24.—, 22. —, **19.50**

Robes de chambre, qualité superbe, **8 75**

Tissus de laine.

Serge pure laine, cheviottée, 3.50, 2.95, le mètre **1.75**

Bayadère laine, . . . 2.95, **1 75**

Bayadère ou écossais, très belle qualité, 5.50, 3.50, **2 75**

Mouflon pure laine, larg. 130 cm., qualité superbe, 9.50, **8,50**

DIVERS

Superbe **Crêpe de Chine** grande largeur, le mètre **5.—**

Peluche frappée, qualité magnifique, largeur 130-140 cm., le mètre 19.50, **14.50**

Drap de qualité supérieure, le mètre 9.50, 7.50, 4.50, **3.50**

Grossistes, Négociants s'abstenir. -- Vente au détail seulement.

GRANDS MAGASINS

H.-S. WALTHER & Cº (S.A.) Vevey

Expéditions partout en remboursement.

bois, sise derrière la brasserie Beauregard, était la proie des flammes. L'immeuble était habité par quatre familles. Un étable et une grange y étaient adjointes. L'étable contenait une dizaine de bêtes, qu'on a pu en retirer à temps. La grange, remplie de fourrage sec, flambait rapidement tandis que les pompiers protégeaient le corps de logis et que les locataires de l'immeuble se hâtaient de sauver meubles et linges du désastre. Les zèles et les grands efforts des pompiers réussirent au bout d'une heure à étouffer l'incendie. La grange et les écuries seules furent entièrement détruites. Le corps du bâtiment habitable subit quand même quelques dommages.

L'immeuble était taxé 25.000 fr.

Les locataires, grâce au dévouement et à la solidarité du public et des voisins, purent loger la plus grande partie de leur avoir et furent logés dans les foyers du voisinage.

Les pompiers travaillèrent toute la nuit au déblayage des débris.

On ignore jusqu'ici la cause de ce sinistre.

Au cinéma du Closeau. — *Le sang des Finoël* est une touchante et simple histoire tirée du célèbre roman d'*André Theuriet*. Sa mise à l'écran ne lui a rien enlevé de son charme.

Chronique musicale. — On nous écrit :

Nous apprenons avec un grand plaisir que la maison Charrière & Cie, en notre ville, s'apprête à nous donner à nouveau, au cours de cet hiver prochain, quelques auditions de gramophone au moyen du célèbre appareil „HIS MASTER VOICE„ (La Voix de son Maître).

Quiconque a assisté aux auditions de l'année dernière se réjouira de l'occasion offerte encore cette année-ci de pouvoir jouir à nouveau de quelques auditions, vrai régal de chant et de musique artistique.

Chacun se souvient encore avec quelle pureté, quel naturel, quelle puissance, l'appareil merveilleux reproduisait la voix des grands maîtres tels que Caruso, Chaliapin, Amelita Galli-Curci, Campagnola, Battistini, Titta Ruffo, etc., en un mot de tous les rois du chant et de la musique.

Il n'y a aucun doute que le programme des futurs concerts comprendra des œuvres égales, sinon supérieures à celles des précédents.

La première audition vient d'être fixée par la Maison Charrière et Cie. Elle aura lieu samedi 14 octobre courant, à 8 h. ½ précises du soir, dans la grande salle des concerts de l'Hôtel des Alpes Terminus en notre ville. Que chacun en profite.

†

Monsieur et Madame Frédéric Gex, à Bulle;
Madame et Monsieur Rudin-Gex et leurs enfants, à Genève ;
Mademoiselle Lucie Gex, à Bulle ;
Madame et Monsieur Merz-Gex, à Thoune ;
Madame et Monsieur Bersier-Gex et leur fille, à Bulle ;
Monsieur et Madame Raymond Gex-Reimann, à Leysin ;
Mademoiselle Berthe Gex et son fiancé, Monsieur Ernest Gremaud, à Bulle ;
Madame Veuve Henri Gex, à Arlesheim,
et les parents alliés ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur François GEX

leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à leur affection le 11 octobre 1922, dans sa 25me année, après une longue et pénible maladie, courageusement supportée, et muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, samedi 14 courant, à 9 ½ heures du matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Rhumatisme, Sciatique, Goutte

Après l'usage d'un paquet de Togal, la maladie avait disparu.

Monsieur Paul Aeschlimann, à Landiswil (Cton de Berne), écrit entre autre : „Après sept semaines de maladie grave (rhumatisme articulaire et sciatique), et contre laquelle tous les soins du médecin ne pouvaient rien, j'eus recours aux tablettes Togal. Après en avoir consommé un paquet, la maladie avait cédé, et afin d'éviter une rechute, j'en ai de suite commandé un autre paquet. Maintenant je suis délivré de mes souffrances et je conseillerai à tout le monde de ne pas hésiter à employer du Togal à temps et avant que les mauvaises suites aient rendu complètement infirme un homme, sans cela en bonne santé. En prenant le Togal, suivez toujours strictement les prescriptions spéciales.„ — Le Togal a fait ses preuves et donne d'excellents résultats, non seulement dans les cas de rhumatisme articulaire et de sciatique, mais aussi dans les cas de goutte, de lumbago, de douleurs dans les articulations et les membres, ainsi que de toutes les douleurs provenant des nerfs ou des maux de tête. Il n'existe rien de meilleur. Des autorités médicales prescrivent les tablettes Togal. Un essai sera dans votre propre intérêt. On les obtient dans toutes les pharmacies.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & Cie GENÈVE

Il détient le record ! — Qui donc ? Le bouillon qu'on prépare au moyen des Cubes de Bouillon Maggi, parce qu'il est sans rival comme finesse de goût et qualité. Les Cubes de Bouillon Maggi se vendent isolément et en boîtes à fermeture hermétique de 10, 50 cubes ou davantage.

Fabrique fribourgeoise de draps S. A., Neirivue
Magasin à BULLE, Place des Alpes.
Milaines et draps du pays, Flotteurs, Draps fantaisie, Velours de laine.
Marchandises de qualité. — Prix avantageux.
Echange et travail à façon de la laine de mouton
— aux meilleures conditions. —

A la suite des réclames tendancieuses d'un de nos concurrents affichant la vente du
Chapeau Borsalino
nous tenons à avertir notre clientèle que
seule la Maison TOBIE BEC, à Bulle
est le dépositaire exclusif de cette première marque.

SALLE DU CLOSEAU BULLE
DIMANCHE 15 OCTOBRE
Matinée, 14 h. 30 Soirée à 20 h. 30
Le Sang des Finoëls
d'après le célèbre roman de ANDRÉ THEURIET.
Magnifiques documentaires.

A vendre
à distraire, 1100 pieds de
foin et regain.
S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P 2976 B.

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 15 octobre
Pharmacie Ch. REMY

MM. Colliard Antonin et son fils Arthur, **Pasquier Alphonse, Théraulaz Jules** et **Marro Louis** remercient bien sincèrement le Corps des Pompiers et toutes les personnes qui se sont dévouées au sauvetage lors de l'incendie qui a éclaté pendant la nuit du 10 crt.
Bulle, le 12 octobre.

A VENDRE
800 pieds de
foin et regain.
S'adresser à **Fernand Bosson, à Riaz.**

A LOUER
en ville
un appartement
de 3 chambres et cuisine.
S'adresser à **Publicitas, Bulle.** sous P. 2978 B.

CHATAIGNES VERTES
5 kg., fr. 1.95 ; 10 kg., fr. 3.50 ; 15 kg., fr. 4.95.
Marrons gros, 15 kg., fr. 7.—.
Noix nouvelles
5 kg., fr. 3.65 ; 10 kg., fr. 7.20 ; 15 kg., fr. 10.35.
Oignons p. conserver
15 kg., fr. 3.95.
Port dû, contre remboursement.
ZUCCHI, No 56, **BALERNA**
(Tessin mérid.)
Pour quantités importantes, demander offres.

A vendre
7000 pieds de
foin et regain
à manger sur place ; emplacement pour 20 têtes de bétail.
S'adresser à *Publicitas, Bulle,* sous P. 2981 B.

A vendre
3000 pieds de
foin et regain
à consommer sur place ou à distraire. — S'adresser à **Tiburce BOSSON, Riaz.**

A vendre
environ 5000 pieds de
foin et regain
à consommer sur place, ainsi que le **repais** de 5 ½ poses, chez
LEVA, a Corbières.

Emile RUFFIEUX, près du Café du Pont, à Bulle, prendrait quelques **vaches** pour le
repais
à la **Foire d'Octobre.**

A vendre
1 lit
à deux places, complet, 65 fr.
S'adresser à **Publicitas, Bulle,** sous P 2968 B.

— **Dimanche 15 octobre** —
Recrotzon à Vuadens.
HOTEL DE LA GARE
HOTEL de la CROIX-BLANCHE
MAISON DE VILLE - - -
Invitation cordiale. **Les tenanciers.**

A l'occasion de la Bénichon
BONNE MUSIQUE
à l'Auberge de la Couronne, Lessoc.
Invitation cordiale.

VENTE DE LAIT
La Société de laiterie de Cerniat met en soumission son lait pour le semestre d'hiver 1922-23.
Pour les conditions, s'adresser au Président de la Société et lui remettre les soumissions jusqu'au **20 octobre, à 6 heures** du soir.

A VENDRE
3 ou 4000 pieds de
foin
de l'année dernière.
S'adresser à **Publicitas, Bulle.** sous P 2963 B.

A VENDRE
300 fagots
de lignures.
S'adresser à la **Scierie du Moulin de la Trême.**

ON CHERCHE
pour le 1er novembre, une jeune fille comme
BONNE A TOUT FAIRE
S'adresser sous P 2982 B. à **Publicitas, Bulle.**

Ch. DEMIERRE
Médecin-Dentiste
ABSENT
jusqu'au 29 octobre.

DIMANCHE 15 OCTOBRE
à l'Auberge d'Enney
Recrotzon
Bonne Musique.

A vendre
une jument
à choisir sur deux : une de 7 ans, l'autre de 9 ans, franches de collier et sages. Eventuellement, on échangerait contre du bétail.
S'adres. à M. **Jules CURRAT,** boucher, **Grandvillard.**

Travaux d'impression en tous genres
Imprimerie du journal.

Peaux pour Fourrures.

Grand choix :

Teintes foncées :	Skunks, Opossum, Caracul, Renards bleutés, Lapins électriques, Lapins du pays, Chats.
Teintes claires :	Opossum naturel, Marmottes naturelles, Renards naturels, Lapins bleus, etc.
Peaux blanches :	Chèvres du Thibet pour tapis de poussettes, Lapins de Chine, Moutons, etc.

Chez **E. GLASSON & Cie, BULLE.**

FÉDÉRATION SUISSE DE STÉNOGRAPHIE

Système Duployé

SECTION GRUYÉRIENNE

Les jeunes gens désirant participer au cours de sténographie organisé par les soins de celle-ci sont priés de bien vouloir s'inscrire auprès de **M. A. JAQUIER, « Bellevue », BROC-VILLAGE.**

Avantages : Tout membre de la Fédération, pour la modique somme de 50 cts. par mois, plus 3 fr. d'entrée, a droit : à l'abonnement au *Signal Sténographique ;* à notre bureau de placement ; de faire partie de la Fédération sténographique de la Suisse romande ; de suivre tous les cours donnés par notre Société.

Bulle -- Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville.

DIMANCHE 15 OCTOBRE

Bureau 15 h. 30 — Rideau 16 h.
» 19 h. 30 — » 20 h. 30

sous les auspices de la „Persévérance."

Causerie-Audition

sur la

CHANSON GRUYÉRIENNE

par l'abbé J. BOVET

avec le concours du « Groupe choral fribourgeois », cœur mixte de 20 exécutants, en vieux costumes du pays.

Prix des places : Fr. **2.70,** Fr. **1.60,** Fr. **1.10**
Enfants (admis l'après-midi seulement) fr. **0.60**
Taxe communale comprise.

Location à la Librairie Baudère.

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DE BULLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **samedi 21 octobre 1922, à 5 heures, à l'Hôtel de Ville de Bulle.**

TRACTANDA :

1. Rapport du Conseil d'administration et des commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1921-1922 ;
2. Approbation des comptes et décharge au Conseil d'administration et aux commissaires-vérificateurs ; répartition du bénéfice ;
3. Nomination d'un membre du Conseil d'administration, des commissaires-vérificateurs et de leur suppléant ;
4. Propositions individuelles.

Le *Bilan,* le *Compte de Profits et Pertes* et le *Rapport des vérificateurs* sont déposés dès maintenant au Bureau de la Société, où MM. les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées jusqu'au 20 octobre, contre dépôt des actions, au siège social.

Le Conseil d'administration.

Montagnes à louer.

Les montagnes sises aux Sciernes d'Albeuve, soit **La Mytha, Les Prés, Les Savonnettes, La Raveyres** et **les Prés Castella,** propriétés de l'Hôpital cantonal à Fribourg, seront mises en location pour une période de 3 ou 5 ans, à partir du 1er janvier 1923.

Les mises auront lieu **le lundi 16 octobre, à 2 h. de l'après-midi** dans une salle particulière de **l'Hôtel de l'Ange, à Albeuve.**

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie — GENÈVE

Fondée en 1872 — **Fondée en 1872**

Sous le contrôle du Bureau Fédéral des Assurances à Berne.

ASSURANCES SUR LA VIE.

Mixtes avec ou sans clause d'invalidité.

Vie entière, à primes temporaires.

A terme fixe et dotales pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants, etc., etc.

Rentes immédiates et différées, etc.

Vu la situation florissante de la Compagnie, les dividendes répartis aux assurés sous forme de diminution des primes à payer subsisteront dans leur intégralité pour les années 1922 et 1923. Par suite de la répartition ordinaire de bénéfices à laquelle s'est ajoutée, en 1917, la répartition supplémentaire, les contractants obtiendront les assurances meilleur marché qu'avant la guerre et participeront ainsi à l'augmentation du taux de l'intérêt.

La Compagnie a mis en vigueur, depuis le 1er janvier 1921, de nouvelles conditions générales qui sont les plus libérales connues : police mondiale, couverture du risque d'aviation dès le début et du risque de suicide après un an. La Compagnie a évalué tout son actif (titres et hypothèques) aux cours et changes de décembre 1921, ses immeubles sont passés au bilan pour leur prix d'achat ; elle dispose de 122 fr. pour chaque 100 fr. de valeur actuelle de ses engagements.

En 1921, la Compagnie a conclu 3656 contrats assurant pour 30 millions de capitaux en cas de décès.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. A. Frossard et A. Marro, agents généraux, rue de Lausanne, 36, à Fribourg — M. Marcel Jolion, agent, à Farvagny ; M. Pierre Dousse, agent, au Mouret. — M. Jos. Dénervaud, agent, à Romont. — M. Paul Niederer, à Guin. — *Inspecteur pour la Suisse romande :* M. V. Karcher, 7, rue de l'Université, Genève.

Grande occasion.

5.000 m. loden pure laine, lourd, pour **messieurs,** 140 cm., valeur fr. 15.— réduit à fr. **9.75**

10.000 m. gabardine pure laine, 110 cm., toutes teintes, fr. 10.— réduit à fr. **6.90**

15.000 m. flanelle pr chemises, blouses, flanellettes, fr. **1.50**

20.000 m. cotonne pour tabliers, mérinos, hidron, satin, cachemire, koper, fr. 2.— - 1.65 fr. **1.50**

10.000 m. toile pour draps de lit, blanc et écru, double fil, 165 et 180 cm. 1re qualité, fr. **2.90** et **2.30**

6000 couvertures de laine mêlée, 170 sur 225, 3 kg. 300 gr. lourde, noisettes, fr. 20.— réduit à fr. **12.—**

2000 m. velours-laine, lourd, en toutes teintes, qualité extra, 130 cm. fr. 18.— réduit à fr. **11.50**

Echantillons à disposition. Envoi contre remboursement.

Fratelli BIANCHETTI, Locarno

ON DEMANDE à acheter de ste propriét. de rapt. et d'agrém., ainsi que des industries de ts. genres ; fermes, châteaux, brasseries, etc. Capitaux pr. commandites et associat. Constitut. de Stes. Placemt. titres. Ecr. : BANQUE D'ETUDES, 68, av. Marie-Jos., BRUXELLES, *a757 b109.*

DRAINAGE

5 propriétaires de Morlon et d'Echarlens mettent en soumission le drainage d'une étendue de terrain situé à Morlon, soit environ **1100 mètres de fossés.**

La soumission comprend :

1er lot : Creusage et posage des drains, indication de prix pr. mètre.

2me lot : Fourniture des drains selon les dimensions suivantes :

de 20 cm. : 200 m. ;
de 15 cm. : 250 m. ;
de 10 cm. : 670 m. ;

le tout rendu tout rendu à la grange de Fin-Derrey, rière Morlon.

Adresser les soumissions à M. **Jean Gremaud, à Echarlens,** où dépose le cahier des charges. Délai : le **14 octobre, à 18 heures.**

Pas d'indemnité de route.

Location de pâturage

Jeudi 19 octobre 1922, de 2 à 4 heures l'après-midi, à l'Hôtel de Ville (1er étage), la **Commune de Bulle** exposera en location, pour le terme de 6 ans, sa

Gîte des Banderettes

rière Charmey.

Entrée en jouissance : 1er janvier 1922.

Le Conseil communal de Bulle.

Perdu

vous n'avez rien perdu, mais au contraire trouvé le produit supérieur et idéal en adoptant la lessive agissante oxigénée Perplex. Grâce à cette découverte votre linge deviendra éblouissant sans avoir donné la moindre peine.

-: MODES :-

Mlle Léonie CORMINBŒUF

BEAU CHOIX DE

Modèles de Paris.

— Envoi à choix sur demande. —

Rue Louis Chollet, 1, FRIBOURG.

Auberge à louer.

Le Conseil communal de LESSOC met en location, par voie d'enchères publiques, son auberge communale, sous l'enseigne

„Auberge de la Couronne"

seul établissement de la localité, avec ses dépendances, soit : grange, écurie, jardins, jeu de quilles. Les mises auront lieu le **lundi 16 octobre, à 14 heures,** dans une salle particulière du dit établissement. Entrée en jouissance en janvier 1923. Les conditions seront lues avant la mise.

Lessoc, le 30 septembre 1922.

Par ordre : *Le Secrétaire.*

Location de Gîtes.

La commune de **Pont-la-Ville** exposera en location, par voie de mises publiques, le **mardi 17 octobre 1922, à 2 heures** de l'après-midi, à l'auberge communale, au dit lieu, les deux gîtes de « **Sur Momont et des Côtes** ».

Les conditions seront lues avant les mises.

Pont-la-Ville, le 5 octobre 1922.

Le Conseil communal.

AVANT L'HIVER

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, le rend capable de supporter les rigueurs de notre climat.

En outre : Il **guérit** les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc. Il **fait disparaître** constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. Il **parfait la guérison** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. Il **combat** avec succès les troubles de l'âge critique. P 31406 C

La boîte : **Fr. 2.—,** dans toutes les pharmacies de Bulle.

Dépôt génér. p. la Suisse : **Pharmacies Réunies N° 40, La Chaux-de-Fonds**

LOCATION DE PATURAGES

Jeudi 19 octobre 1922, de 2 à 4 h. de l'après-midi, **à l'Hôtel de Ville** (1er étage), **la Commune de Bulle** exposera en location, pour le terme de 6 ans, ses **gîtes du Rio-Berthoud,** rière Bulle, **de la grande et de la petite Cythard,** rière Semsales.

Entrée en jouissance : 1er janvier 1923.

Le Conseil communal de Bulle.

Une magnifique chevelure

peut être obtenue grâce à l'emploi du P 8206 O

„SANG DE BOULEAU"

Véritable extrait de bouleau des Alpes avec arnica.

Pendant 6 mois, 2.000 attestations et commandes renouvelées. La chute des cheveux, l'appauvrissement du cuir chevelu, les pellicules, la calvitie sont combattus avec succès. — Grande bout., **Fr. 3.50.** Crème de Sang de Bouleau, pour cheveux trop secs, **Fr. 3.—** et **5.—.** Expédition prompte. **Centrale des Herbes au St-Gothard, FAIDO.**